

Province de Hainaut

Arrondissement de THUIN

Commune de 6120

HAM-SUR-HEURE/NALINNES

071/229376 – 071/229612

# URBANISME

## Avis d'annonce de projet

**Objet : Régularisation d'enseignes. Bien situé Grand-Place, 11 à Ham-sur-Heure, cadastré section C 48 f.**

Le Collège communal de la Commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes porte à la connaissance de ses administrés qu'une annonce de projet est affichée à partir du **4 mai 2020** et ouverte du **11 au 26 mai 2020** pour la réception de toute objection/observation au sujet de la demande de permis d'urbanisme introduite par **Monsieur Pol BUSQUET**, domicilié chemin de Gomerée, 22 à 6120 Cour-sur-Heure, tendant à l'exécution des travaux dont question sous objet.

Le projet présente les caractéristiques suivantes : régularisation des enseignes (lettrage, enseigne éclairante et enseigne débordante). Une annonce de projet est organisée car la demande s'écarte des prescriptions de la zone protégée (enseignes placées au-delà du rez).

Les réclamations et observations écrites (courrier ordinaire ou électronique) doivent parvenir au Collège communal du **11 au 26 mai 2020** au plus tard.

Le dossier peut être consulté au Château communal, service urbanisme (1<sup>er</sup> étage). Outre les heures d'ouverture des bureaux, des renseignements pourront être obtenus les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 16h à 19h au Château communal, service urbanisme (1<sup>er</sup> étage). Avant tout déplacement, veuillez contacter le service urbanisme afin de vous assurer de l'ouverture des bureaux.

A Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 23 avril 2020.

Le Directeur général a.i.,

Delphine STEINIER

Le Bourgmestre,

Yves BINON